



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

Session du 8 février 2021

Sessione di l'8 di ferraghju di u 2021

Rapport N° 2021-4

Raportu N° 2021-4

Rapport du Président de la Chambre des Territoires Raportu di u Presidente di a Camera di i Territorii

Objet : Travaux de la commission Incendies
Ogettu : Travagli di a cummissione Incendii

Lors de la séance d'installation le 12 octobre dernier, les membres de la Chambre des Territoires ont décidé de reconduire les travaux de la Commission Incendie.

Cette commission a tenu sa réunion d'installation le 25 janvier dernier. Ont donc été désignés respectivement Président et Rapporteur, Monsieur Louis POZZO DI BORGO et Monsieur Jean-Toussaint MORGANTI.

Les points sur lesquels la Commission avait décidé de travailler au moment de sa création le 16 avril 2018, étaient pour mémoire (*synthèse de la précédente mandature ci-annexée*) :

- L'articulation entre forestiers sapeurs et pompiers et, plus largement, entre l'ensemble des services amenés à intervenir en cas d'urgence.
- L'harmonisation des fonctionnements entre la Haute-Corse et la Corse-du-Sud.
- La prise en compte de tous les aspects de la prévention : agriculture, pastoralisme, divagation.
- La réflexion sur le financement de la prévention et de la lutte.
- Le renforcement de la communication et des messages de prévention afin de les harmoniser et les multiplier.

Ces bases de travail ont été confirmées et il a été décidé parallèlement de reprendre la démarche engagée fin 2019 relative à la constitution des réserves communales en renforçant l'accompagnement des communes dans la mise en œuvre de ces dispositifs de prévention. Pour cela un lien sera fait avec les travaux du COPIL Pattu per a Ghjuventù afin d'encourager les jeunes dans cette démarche citoyenne.

La méthodologie de travail adoptée propose une démarche en trois temps :

- Identification des besoins des communes et identification des moyens techniques et humains des communes, des intercommunalités et des services de la Collectivité de Corse par territoires.
- Echanges d'expérience et bonnes pratiques entre territoires.
- Intervention d'experts pour guider les réflexions et structurer un programme d'actions cohérent et transversal aux différents organismes.

Au titre de l'expérimentation, Monsieur Don-Marc ALBERTINI, membre de la commission et maire de Ghisoni se propose de présenter la démarche initiée dans le Fiumorbu où un arrêté préfectoral devrait permettre d'intervenir en vertu du caractère d'urgence et du péril en transférant parallèlement la compétence débroussaillage à la communauté des communes.

La prochaine réunion est prévue le 1^{er} mars.

Vi pregu di dibàttene.

Je vous prie de bien vouloir en débattre.